



SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Paris la Défense – 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 LA DEFENSE cedex – Site : www.fiducial.fr

CENTRE SOCIO CULTUREL DU CONFOLENTAIS

Association Loi 1901

2, rue Saint-Michel

16500 CONFOLENS

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

CENTRE SOCIO-CULTUREL DU CONFOLENTAIS

Association Loi 1901

Siège social : 2, rue Saint-Michel

16500 CONFOLENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CSC DU CONFOLENTAIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CSC DU CONFOLENTAIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 4 juin 2020

**Le Commissaire aux comptes
FIDAUDIT
Membre du Réseau Fiducial**



François PINAULT

BILAN

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 081.05	10 081.05		
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	10 081.05	10 081.05		
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 198.32	147 621.24	29 577.08	42 245.26
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	12 015.41	11 726.33	289.08	1 490.62
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	38 463.63	33 234.57	5 229.06	6 727.04
AUTRES	126 719.28	102 660.34	24 058.94	34 027.60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 432.00		12 432.00	12 857.20
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	11 932.00		11 932.00	11 757.20
PRETS				
AUTRES	500.00		500.00	1 100.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	199 711.37	157 702.29	42 009.08	55 102.46
STOCKS ET ENCOURS	1 333.25		1 333.25	481.42
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 333.25		1 333.25	481.42
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE VERSES/COMMANDES				
CREANCES	56 840.13	2 798.51	54 041.62	45 507.71
CREANCES USAGERS ET COMPTE RATTACHES	12 104.42	2 798.51	9 305.91	8 031.83
AUTRES	44 735.71		44 735.71	37 475.88
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	399 068.57		399 068.57	382 413.06
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 190.89		9 190.89	1 265.24
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	466 432.84	2 798.51	463 634.33	429 667.43
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	666 144.21	160 500.80	505 643.41	484 769.89

BILAN

Passif	31/12/2019	31.12.2018
	Montant	Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	113 394.95	104 547.94
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	253 479.54	253 479.54
REPORT A NOUVEAU	-5 168.78	-12 731.12
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 029.45	7 562.34
TOTAL FONDS PROPRES (1)	368 735.16	352 858.70
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	368 735.16	352 858.70
PROVISIONS POUR RISQUES	3 154.93	6 154.93
PROVISIONS POUR CHARGES	32 394.51	27 820.95
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	35 549.44	33 975.88
FONDS DEDIES (4)	15 500.00	11 000.00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS	7 488.88	2 792.37
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 399.78	13 899.77
DETTES FISCALES ET SOCIALES	55 325.83	59 865.51
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	4 323.70	5 955.40
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 320.62	4 422.26
TOTAL DETTES (5)	85 858.81	86 935.31
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	505 643.41	484 769.89

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

Sélection période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Toutes les écritures

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	232 758.75		237 245.10
SOUS-TOTAL A		232 758.75	237 245.10
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	331 074.22		316 700.24
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	31 031.47		41 290.49
COLLECTES			
COTISATIONS	6 085.44		5 854.50
AUTRES PRODUITS			
SOUS-TOTAL B		368 191.13	363 845.23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		600 949.88	601 090.33
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	24 691.40		24 769.18
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	130 625.76		122 190.47
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	12 542.64		11 031.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	328 626.93		342 677.67
CHARGES SOCIALES	73 254.67		96 358.64
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		21 389.43	16 774.14
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	14 692.04		11 108.01
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS	2 123.83		1 128.80
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	4 573.56		4 537.33
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	1 183.59		4 381.91
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		592 314.42	618 183.01
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		8 635.46	-17 092.68
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
BENEFICE OU PERTE TRANSFEREE (III)			
PERTE OU BENEFICE TRANSFERE (IV)			

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES	176.36		173.78
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	748.49		780.21
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		924.85	953.99
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	157.16		88.24
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		157.16	88.24
RESULTAT FINANCIER (V - VI)		767.69	865.75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		9 403.15	-16 226.93
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 933.83		19 860.88
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			5 723.42
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		9 933.83	25 584.30
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 765.53		2 242.03
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		3 765.53	2 242.03
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		6 168.30	23 342.27
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	15 500.00		11 000.00
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (IX)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (X)	42.00		53.00
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	7 000.00		11 500.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		618 808.56	639 128.62
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		611 779.11	631 566.28
BENEFICE OU PERTE		7 029.45	7 562.34

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
861	Mise à disposition gratuite de biens		870	Bénévolat	
861000	Mise a disposition gratuite	60 787.18	870000	Contributions volontaires	55 610.38
	TOTAL (861)	60 787.18		TOTAL (870)	55 610.38
864	Personnel bénévole		871	Prestations en nature	
864000	BENEVOLAT ASSOCIATION	55 610.38	871000	Contrepartie M a dispo.gratuite	60 787.18
	TOTAL (864)	55 610.38		TOTAL (871)	60 787.18
	Total charges contributions volontaires	116 397.56		Total produits contributions volontaires	116 397.56

Annexe au bilan

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 735 206.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un excédent de + 7 029.45 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 03/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF

-ACTIF IMMOBILISE

Nos immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), nous n'intégrons pas de frais financiers dans leur évaluation.

Les mouvements de l'exercice concernant les différents postes de l'actif immobilisé sont résumés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS				2019		
		Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice	
	Autres postes d'immos incorporelles logiciels	TOTAL	10 081,05		10 081,05	
205300	Autres postes d'immos incorporelles logiciels	TOTAL	10 081,05		10 081,05	
214500	Installations agenc. aménag. constructions...		12 015,41		12 015,41	
215000	Installations techniques, matériels d'activités		37 315,75	1 147,88	38 463,63	
218100	Instal. gén. agenc. et aménagements		4 274,17		4 274,17	
218200	Matériel de transport		76 330,28		76 330,28	
218300	Matériel de bureau et informatique, mobilier		37 402,05	875,98	756,00	37 522,03
218400	Mobilier de bureau		8 592,80		8 592,80	
		TOTAL	175 930,46	2 023,86	756,00	177 198,32
	Autres participations Financières					
	Autres titres immobilisés		11 757,20	174,80	11 932,00	
	Prêts et autres immobilisations financières (titres variés)		0,00	0,00	0,00	
	Dépôts et cautionnements versés		1 100,00	500,00	1 100,00	500,00
		TOTAL	12 857,20	674,80	1 100,00	12 432,00
		TOTAL GENERAL	198 868,71	2 698,66	1 856,00	199 711,37

-METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

A- Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent généralement au mode linéaire. La valeur nette comptable ainsi détenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

2019

I. Cadre général

Situations et mouvements		A	B	C	D
		Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
280530	Autres postes d'immos incorporelles logiciels...	10 081,05			10 081,05
	Autres postes d'immos incorporelles	10 081,05			10 081,05
	TOTAL	10 081,05			10 081,05
281450	Installations agenc, aménag, constructions...	10 524,79	1 201,54		11 726,33
281500	Installations techniques, matériels d'activités...	30 589,71	2 645,86		33 234,57
281810	Instal. géné. agenc. et aménagements...	4 274,17			4 274,17
281820	Matériel de transport...	45 075,49	9 206,60		54 282,09
281830	Matériel de bureau et informatique...	35 710,85	1 102,68	756,00	36 057,53
281840	Mobilier de bureau...	7 511,19	535,36		8 046,55
	TOTAL	133 685,20	14 692,04	756,00	147 621,24
	TOTAL GENERAL	143 766,25	14 692,04	756,00	157 702,29

Provisions (Compte 491000)

Nous avons constaté un risque d'amoindrissement de la valeur de nos éléments d'actif qui résulteraient de causes dont les effets sont jugés irréversibles, aussi avons-nous comptabilisé une provision pour dépréciation de **2 798.51 Euros**.

- EVALUATION DU STOCK (Compte 321000)

L'association possède un stock de fourniture de bureau et d'activité de **1 333.25 €**.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCES – PRODUITS CONSTATEES D'AVANCES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCES

Compte: 486000

Exercice 2019

LIBELLE	Montant :
Semainiers+agendas 2020	177,64 €
Carburants a consomm. En 2020	294,00 €
Carte adhérent 2020	82,16 €
Temelia séjour senior 2020	7 624,64 €
Fournitures non consommées	686,65 €
Timbres a utiliser en 2020	325,80 €
TOTAL Ch. Constat. D'av.	9 190,89 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

Compte: 487000

Exercice 2019

LIBELLE	Montant :
Ateliers/clubs 6/10eme en 2020	1 869,00 €
C.L.A.S 6/10 pour 2020	2 053,87 €
W END L Lioran 2020 arrhes	397,75 €
TOTAL Pr. Constat. D'av.	4 320,62 €

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les mouvements affectant les subventions d'investissements de l'association sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Subv d'investissements affectées à des biens renouvelables par l'association.

compte : 102600

2019

SUBVENTION	Début d'exercice	Diminutions	Augmentations	Fin d'exercice
Caisse All.Familiale	61 465,76 €		8 847,01 €	70 312,77 €
D.D.J.S	2 820,31 €			2 820,31 €
C G Charente	15 677,51 €			15 677,51 €
Cne de Confolens	6 890,70 €			6 890,70 €
Syndic. Mixte Pays/CG16	8 485,66 €			8 485,66 €
Lyon's Club	0,00 €			0,00 €
M. S. Agricole	3 068,00 €			3 068,00 €
CREDIT AGRICOLE	6 140,00 €			6 140,00 €
TOTAL	104 547,94 €	0,00 €	8 847,01 €	113 394,95 €

FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES

Lorsqu'une subvention inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat n'est pas utilisée dans son intégralité, le montant restant disponible est inscrit en compte « Fonds dédiés sur subventions ». Ces fonds dédiés seront comptabilisés comme produits lors des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des objectifs.

Montant des Fonds dédiés (compte 194000) à l'ouverture de l'exercice :	11 000.00 €
Total au 01/01/2019 :	11 000.00 €
Dépenses à engager, non réalisées au cours de l'exercice :	15 500.00 €
Total au 31/12/2019 :	15 500.00 €

- PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

Les provisions concernant les différents éléments concernés sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Provisions pour risques & charges	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Litige sur Formation fonds européens et charges sociales	6 154.93		3 000.00	3 154.93
TOTAL	6 154.93		3 000.00	3 154.93

-CHARGES A PAYER SUR DETTES – PRODUITS DIVERS A RECEVOIR

CHARGES A PAYER

Compte: 468600

Exercice 2019

LIBELLE	Montant :
Reversement ETE ACTIF CCCL	141,00 €
FABLAB atelier photos St claud	122,50 €
Frais anniversaire Fede16 a reverser	65,00 €
Frais bancaire 12/2019	5,60 €
Uniformation frais 2019	651,80 €
Impot s/ interet livret CSL	42,00 €
F.A.J frais secretariat 2019	410,28 €
TOTAL Ch. a payer	1 438,18 €

PRODUITS DIVERS A RECEVOIR

Compte: 4687000

Exercice 2019

LIBELLE	Montant :
MULTI ACCUEIL usagers à regler	628,86 €
Rem. Chèques+ esp reveillon 2019	2 070,00 €
MSA pSo périscolaires 2019	187,11 €
Ados ALSH 12/2019	21,00 €
Ij Cpam 16 2019	1 501,58 €
Uniformation formation 2019	907,75 €
CD16 bourses été ALSH	826,10 €
Prestation minibus EHPAD Brillac	141,60 €
TOTAL Pr. Constat. D'av.	6 284,00 €

Le détail des charges à payer sur dettes comptabilisées en fin d'exercice s'élève à la somme de **38 959.51 €** qui correspond aux postes :

- Fournisseurs et comptes rattachés	14 399.78 €
↳ Dettes fournisseurs (dont 100% a 30 jours)	8 141.78 €
↳ Factures non parvenues	6 258.00 €
- Dettes sociales & fiscales (a régler au 15 du mois suivant)	28 685.00€
↳ Dont Sécurité sociale et Organismes sociaux	28 685.00 €

RENSEIGNEMENT CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DE CHARGES

MISE A DISPOSITION – BENEVOLAT

Les mises à disposition de personnels et de matériels ainsi que le bénévolat sont comptabilisés sur l'exercice et ont fait l'objet de la présente valorisation.

↳ Bénévoles adhérents de l'association	55 610.38 €
↳ Mise à disposition de locaux	60 787.18 €
↳ Dons et libéralités du Président	0 €
Total :	116 397.56 €

La mise à disposition provient de la Commune de Confolens.

AUTRES ENGAGEMENTS

Nous vous informons que l'association Centre Socio-Culturel du Confolentais a versé à ses cadres durant l'année 2019, la somme de **111 018.36 €** brut au titre des salaires. D'autres parts, ces derniers n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature en 2019.

Evènements postérieur à la clôture :

Fin janvier 2020, la crise sanitaire du Coronavirus a touché notre pays. Compte tenu de son caractère généralisé, de la période de confinement imposée par les autorités et du quasi-gel des activités économiques, il est évident que notre association sera défavorablement touchée par cette crise. Il est en revanche impossible à ce stade d'évaluer précisément ces conséquences en terme financiers.